

Droit de réponse : Willy Nyamitwe dément la paternité de nyabuserongo.org

@rib News, 31/12/2011
 Réponse de Willy Nyamitwe à la lettre ouverte d'Anicet Niyonkuru
 Monsieur Anicet Niyonkuru, En très peu de mots, l'objet de votre ire n'est pas le journal Le Témoin Nyabuserongo. Vous souffrez d'autre chose. confondez nom de domaine, hébergement de site, gestionnaire de site et journal imprimé. Qu'est-ce que cela ne tienne, je dément. Je dément formellement être le gestionnaire du site Nyabuserongo. Vous feriez donc mieux d'aller verser votre colère et vos larmes de crocodile ailleurs.

En cette période de début d'une nouvelle année qui est mon vœu le plus sincère, pourra ramener la raison, la politicienne dont vous faites partie, obstinée dans le maintien de ce qui s'écroule, l'ADC Ikibiri, je prends ma plume et répondre à votre cri. Il n'est rien d'autre, en fin de compte, qu'un plaidoyer pour ce mariage contre nature et à part Frodebu-MSD-CDP-PARENA-RWASA et tutti quanti. Retenez-vous ceci : votre « parti », le CDP n'est qu'un sable sur l'échiquier politique burundais. Ce n'est pas moi qui vous le dis, ce sont les résultats des dernières consultations électorales qui vous le rappellent imperturbablement, un peu comme une cicatrice au visage, qui vous revient chaque matin quand vous osez vous regarder dans le miroir. Monsieur, votre double zéro n'est pas impressionnant. Pas du tout. Il ne représente pas grand-chose dans le paysage politique du pays et tenez-vous bien, vous clâturez le palmarès même au sein de l'ADC-Ikibiri. Nos ancêtres avaient raison, doublement raison : Hayaga abangana. Après avoir gardé une dent contre une population studieuse qui vous a ignoré puisque vous êtes un inconnu (et vous en êtes conscient, c'est déjà bien) et sans projet de société, vous vous en prenez maintenant à ma personne. Vous m'accusez faussement d'être le gestionnaire d'un site internet, nyabuserongo.org. Je comprends parfaitement d'ailleurs. Il avait raison Ovide, quand il a dit que « celui qui a fait un naufrage tremble devant des flots tranquilles ».

Pauvre Anicet Niyonkuru ! Le naufrage politique que vous avez connu vous a traumatisé. Ces « grenouillages » dont vous parlez et « qui ressortent de mes publications », comme vous le dites, vous auraient été faciles à comprendre si vous étiez honnête. Marquez, gravez ce qui suit : « En 2010, le peuple burundais a dit NON aux aventuriers politiques. Le prochain rendez-vous est fixé en 2015. » Ne vous déclarez pas hors-jeu vous-même. Encore faut-il que ce que vous appelez « formation politique » atteigne même la ligne de départ. Oh, la fameuse rencontre. Vous m'avez rencontré en août 2010 ? Sans toutefois vous manquer de respect, j'avoue que votre mémoire vous joue des tours, moins que vous ne le fassiez sciemment pour ajouter de la saveur à vos calembredaines. Vous êtes venu me voir dans mon bureau, le jeudi, 14 août 2008, et non en 2010. Que je vous rappelle l'heure ? 14h20 et vous avez passé une demi-heure à me raconter tout et n'importe quoi. Et, comme vous pouvez le constater, à cette époque l'ADC Ikibiri n'avait pas vu le jour ni plus tard, celle de 2005. A ce sujet, approchez Monsieur Nyangoma pour de plus amples explications. Lors de cette rencontre donc, nous avons discuté de beaucoup de choses dont le fameux Nyabuserongo dont vous vous autoproclamez à la fois « gâcheteur » et « tuteur ». Ceux qui connaissent bien ce journal à l'époque vous ont attribué beaucoup d'attributs (excusez du peu), mis à part celui d'excellent directeur de journal. Cher monsieur Niyonkuru, la victoire appartient aux plus rapides. Quelqu'un d'autre a pu s'intéresser au projet. Mais ce quelqu'un n'est pas Willy Nyamitwe. Rassurez-vous, j'ai d'autres choses à faire, plutôt que de rester à longueur de journée à gratter sur le clavier des mots et des phrases à publier sur internet, pour une consommation « gratuite ». Cher Monsieur Niyonkuru, que certains médias parlent de moi en mal n'est en rien nouveau. J'ai l'habitude, je suis majeur et même une missive ne m'intimide pas. Que du contraire ! Une certaine opinion a sur moi des idées toutes faites, qu'une certaine presse malotru amplifie. Oui, juste à mes côtés il y a un être fabriqué et construit, qui n'est pas moi mais qui me fait passer pour moi. Eh bien, ce machant personnage, plein de ressentiment et cannibale, cet animal à plusieurs têtes, griffes et queue n'a rien à voir avec moi. J'apprends, fort heureusement, que vous m'avez trouvé gentil et comprends cela pour un compliment et je vous en remercie. Compréhensif, je le suis aussi, d'autant plus que je comprends également votre égarement et garde espoir qu'un jour vous vous réveillerez et quitterez votre monde imaginaire, celui d'une certaine ADC Ikibiri que vous trouvez très forte, et même, de temps en temps, estimez victorieuse des élections de 2010. C'est le mythe de la caverne, à l'envers ! Vous parlez du blog de Sieur Rukindikiza Gratien qui attribue la gestion de Nyabuserongo à Monsieur Willy Nyamitwe ? Vous faites fausse route Monsieur. J'ai répondu au contenu d'un article paru justement sur Nyabuserongo sur Sieur Rukindikiza, qui mélange tout. Gendarme, enquêteur, internaute, vuvuzela. En effet, une maison hébergée ne gère pas les mises à jour du contenu des sites web. La maison qui héberge le site de votre soit-disant parti « CDP » ne le gère pas à votre place. Enfin, vous osez dire que Nyabuserongo vous appartient. Laissez-moi vous donner un petit cours, non Internet parce que visiblement vous avez beaucoup de retard à rattraper (ce n'est pas grave, on apprend tous les jours), mais de droit de la presse. Parce que, si vous n'avez pas lu la loi sur la presse, comment oseriez-vous prétendre avoir été directeur de publication d'un journal ? L'article 20 de la Loi n°1/025 du 27 novembre 2003 régissant la presse au Burundi stipule ce qui suit : « Le titre d'un journal, d'un périodique ou d'un site web est libre et ne peut donner lieu à contestation que s'il est de nature à créer une confusion avec le titre d'un journal, d'un périodique ou site web existant. Les titres qui ne sont pas utilisés depuis deux ans restent dans le domaine public. » Et ce n'est pas le législateur qui ne savait pas que Le Témoin Nyabuserongo était mort de petite mort, mort comme certains autres journaux, que vous connaissez certainement. En 2008, cela faisait plus de deux ans depuis que Le Témoin Nyabuserongo avait cessé d'exister. Par ailleurs, cher Monsieur Niyonkuru, pourriez-vous nous dire qui est propriétaire du nom de domaine nyabuserongo.org ? L'opinion se souvient certes du journal papier « Le Témoin Nyabuserongo » qui, comme disent nos voisins congolais, a cessé de paraître « depuis ». Le nom de domaine est d'un autre registre ! En tout cas, il vous faudra beaucoup pour apporter, par toutes voies de droit et dans une cour de justice, la preuve que le nom de domaine nyabuserongo.org vous appartient et même la preuve qu'il a un jour été le vôtre. Je comprends, cher Monsieur, le degré de votre désarroi, et même, de votre dépression. Vous avez perdu, certes, mais c'est comme si votre comportement m'invitait à puiser encore dans la sagesse traditionnelle du Burundi, pour vous dire « uwobinaniye ntabura uwo bankana ». Tout en espérant avoir été clair, je vous prie de bien

vouloir agrÃ©er, cher Monsieur Niyonkuru, mes vÅ“ux de bonne conduite, vie et mÅ“urs pour cette nouvelle annÃ©e qui commence. Qui sait ? Un jour, si vous arrÃ¢tez de vous emporter inutilement comme un petit garÃ§on morveux et dâ€™attaquer inutilement de paisibles citoyens, le peuple burundais remarquera, peut-Ã¢tre, je dis bien peut-Ã¢tre, votre existence et permettra que vous soyez Å« sur la ligne Å» dâ€™arrivÃ©e, vous qui voulez absolument Ã¢tre sur la Å« ligne Å». C ne sait pas si elle descend ou si elle monte. En tout cas, de votre rÃ©cent record Å©lectoral il faudra beaucoup dâ€™Ã©lans pour remonter trop haut. Lâ€™espoir est lÃ cependant : voyez-vous, en matiÃ¨re Å©lectorale, de zÃ©ro, on ne peut pas descendre plus bas !Willy Nyamitwe